

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	6	6 + 5 pouvoirs

Date de convocation 15 octobre 2025
--

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, Maire.

Présents : **BERTOUT Emilie, BOUILLET Francis, COLLOT Françoise, GAURIER Jacques, HENRI Pascal, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : .

Représentés : **BREVOT Gérard pouvoir donné à COLLOT Françoise, CROIX Mylène pouvoir donné à VANDERHOEVEN Sylvie, LOYER Gilles pouvoir donné à BERTOUT Emilie, NICOLLE François pouvoir donné à BOUILLET Francis, PRIEUR Brice pouvoir donné à HENRI Pascal.**

Madame BERTOUT Emilie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Approbation du dernier PV
N° de délibération : 47_2025

Vu le projet de procès-verbal ;

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le 12 septembre 2025 a été établi par le secrétaire de séance, Madame Sylvie VANDERHOEVEN, conformément aux dispositions réglementaires.

Il est soumis à l'approbation des membres du Conseil Municipal, lesquels ont la possibilité de le valider ou de demander sa modification.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 19 décembre 2025
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2025.11.03 09:43:58 +0100
Ref:9766316-14714084-1-D
Signature numérique
le Maire